



COMMUNIQUE DE PRESSE

Bruxelles signe un accord de coopération avec le Maroc

Ce mardi, la Secrétaire d'Etat bruxelloise au Commerce extérieur, Cécile Jodogne, et le Ministre marocain du Commerce extérieur, Mohammed Abbou, ont signé un accord de coopération. Celui-ci permettra d'accroître les exportations et la coopération économique entre la Région bruxelloise et le Maroc grâce à un rapprochement entre les 2 agences officielles Maroc Export et Bruxelles Invest & Export.

Objectif : mettre en relation entreprises bruxelloises et marocaines

Ce mardi 13 avril 2016, Cécile Jodogne et son homologue marocain ont signé, à Rabat, un accord de coopération au nom de Maroc Export et de Bruxelles Invest & Export. Les deux agences de promotion des exportations joueront les entremetteurs entre entreprises marocaines et bruxelloises. L'objectif de l'accord est de nouer des partenariats bilatéraux durables sur base de la complémentarité des profils et des besoins, dans des secteurs précis tels que la construction, l'énergie, la pharma, les TIC et l'automobile.

La signature de cet accord est l'aboutissement des contacts pris lors de la précédente mission de Bruxelles Invest & Export au Maroc, en septembre 2015. Une des premières activités concrètes qui suivra la signature sera le Salon Made in Morocco, organisé du 13 au 15 mai à Tour & taxis, qui combinera promotion du tourisme et des entreprises marocaines (artisanat, industrie, banques, alimentation, etc.). Un plan d'actions annuel définira les projets prioritaires de cette collaboration afin d'optimiser les retombées du partenariat entre Bruxelles Invest & Export et Maroc Export.

Accélération des relations économiques et développement d'une trilatérale économique Sud-Nord-Sud

Grâce à cet accord, les deux organismes signataires entendent faciliter pour leurs membres l'accès à de nouveaux marchés. Bruxelles et le Maroc bénéficient en effet de positions stratégiques : le Maroc en tant que porte d'accès au continent africain et Bruxelles comme capitale de l'Europe. Par ailleurs, les nombreuses connexions du Maroc en Afrique de l'Ouest complètent bien la présence historique de la Belgique en Afrique centrale et permettent donc une meilleure représentation sur le continent.

« Cet accord de coopération est une nouvelle étape décisive dans l'accélération des relations économiques entre la Région de Bruxelles et notre partenaire historique, le Maroc. Il sera désormais plus facile et plus rapide pour nos entreprises de trouver des partenaires potentiels fiables pour atteindre les 30 millions de consommateurs marocains, voire le milliard d'habitants du continent africain. »

La secrétaire d'Etat a effectivement pu discuter avec des représentants de chambres de commerce



CABINET DE CÉCILE JODOGNE

africaines de la mise en œuvre d'une trilatérale économique entre la Belgique, le Maroc et le reste de l'Afrique. Cette approche trilatérale faciliterait la réalisation de projets belgo-marocains en Afrique, en se basant sur les synergies entre acteurs marocains et belges – par exemple complémentarité en savoir-faire, possibilités de co-financement en vue de réduire les risques en matière d'investissement, etc. – tout en facilitant le commerce Sud-Nord-Sud.

Mission économique au Maroc

Le Maroc est récemment devenu le 1^{er} centre financier d'Afrique, détrônant ainsi l'Afrique du Sud. Economie stable et dynamique du Maghreb, le pays est un pays qui attire les exportateurs. 400 B2B sont programmés avec des entreprises et acteurs locaux pour la centaine de représentants de 77 entreprises venues de toute la Belgique.